

Conseil des commissaires

Session du 22 août 2006

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 22 août 2006, à 19 h 30, sous la présidence de M^{me} Liz S.-Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

Ouverture de la session et constatation des présences

Sont présents, présentes, outre la présidente, M^{me} Liz S.-Gagné :

Les commissaires :

M ^{mes}	Jacqueline Asselin	MM.	Jean-Claude Basque
	Sylvie Belzile		Rino Beaulieu
	Lise Blackburn		Évens Claveau
	Hélène De Champlain		Omer Deschesnes
	Sonia Desgagné		Magella Desmeules
	Diane Durand		Michel Girard
	Ruth Gagnon		Charles Lavoie
	Diane Gauthier		Antonin Simard
	Madeleine Jean		Bernard Villeneuve
	Diane Perron		
	Diane Tremblay		

Commissaire parent :

MM. Christian Fillion
Jean-Marc Girard

Sont également présents-tes :

M^{mes} Marie-Andrée Dufour, secrétaire générale
Christine Tremblay, directrice générale adjointe
MM. Claude Dauphinais, directeur général
Yvon Pelletier, directeur général adjoint

CC-2006-310
Ordre du jour

**Il est proposé par M. Charles Lavoie
et résolu :**

Que l'ordre du jour soit accepté avec la correction au point 4.11, du prénom de M. Roger Simard, et en ajoutant les points suivants :

- 4.15 Engagements / Personnel de soutien;
- 4.16 Lac-à-l'épaule;
- 5.5 Variation des effectifs scolaires;
- 5.6 Date de formation des conseils d'établissement;
- 5.7 Forum social - Région-02;
- 5.8 Visite des écoles;
- 5.9 Vandalisme à Charles-Gravel.

ADOPTÉE

CC-2006-311
Procès-verbal de la session ordinaire du 27 juin 2006

**Il est proposé par M. Michel Girard
et résolu :**

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil

des commissaires, tenue le 27 juin 2006, tel qu'il a été déposé.

ADOPTÉE

CC-2006-312

*Suivi au procès-verbal
du 27 juin 2006*

M. Rino Beaulieu s'informe si le ministre de l'Éducation a répondu à la demande d'accès à l'information qui lui était adressée. En effet, Madame la Présidente fait la lecture de la correspondance échangée entre le ministre de l'Éducation, du Sport et du Loisir et M. Évens Claveau, commissaire.

CC-2006-313

*Courrier reçu du 8 au
20 juin 2006*

Chaque membre du Conseil a reçu, pour information, une liste identifiant les sujets du courrier reçu à la direction générale, en date 21 juin au 15 août 2006.

CC-2006-314

Parole au public

M. Jacques Bouchard, parent d'élève aux écoles St-Cœur-de-Marie et St-Antoine, fait part de sa déception face aux transferts des élèves vers l'école Antoine-de-St-Exupéry. Un autre parent, M. Simard, se dit préoccupé face à ces transferts.

La Présidente, M^{me} Gagné, prend note des commentaires des parents et mentionne aux parents que le Conseil des commissaires est très sensible aux situations de transfert vécues par les élèves des écoles St-Cœur-de-Marie et St-Antoine. En effet, dans toutes les écoles primaires de la Commission scolaire, il y a des transferts à effectuer pour une meilleure organisation scolaire. Afin d'éviter un trop grand nombre de transferts, la Commission scolaire a procédé à la formation d'un comité de révision des bassins d'alimentation qui fera des recommandations au Conseil des commissaires pour l'année 2007-2008.

CC-2006-315

*Formation d'un
comité de travail pour
la révision des bassins
d'alimentation*

ATTENDU le rapport du comité de vocation des écoles déposé en janvier 2006;

ATTENDU la résolution CC-2006-017 adoptée le 31 janvier 2006 recommandant de revoir le bassin d'alimentation des écoles Jean-Fortin et La Source à chaque année;

ATTENDU la résolution CC-2006-018 adoptée le 31 janvier 2006 recommandant de revoir la situation du secteur scolaire des écoles Georges-Vanier et Sainte-Thérèse en 2008-2009;

ATTENDU la résolution CC-2006-019 adoptée le 31 janvier 2006 recommandant de procéder à l'analyse des impacts de la mise en place d'une organisation en cycles d'enseignement dans les écoles du secteur nord-ouest;

ATTENDU la résolution CC-2006-021 rejetée le 31 janvier 2006 recommandant la fermeture de l'école Antoine-de-Saint-Exupéry;

ATTENDU la fermeture de l'école Saint-Louis au 1^{er} juillet 2006;

ATTENDU la baisse constante de la clientèle et les difficultés de procéder à l'organisation scolaire et d'effectuer les transferts d'élèves nécessaires à la formation des groupes;

ATTENDU la volonté des dirigeants de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay d'assurer une meilleure stabilité en ce qui a trait à la fréquentation des écoles;

**Il est proposé par M^{me} Sonia Desgagné
et résolu :**

DE FORMER un comité de révision des bassins d'alimentation composé comme suit :

- 3 membres du conseil des commissaires, 1 représentant par secteur;
- 3 membres du comité de parents, 1 représentant par secteur;
- la directrice générale adjointe;
- 3 directeurs du primaire, 1 représentant par secteur;
- un coordonnateur des Services éducatifs jeunes;
- la régisseuse du Service du transport.

Le mandat du comité sera de revoir l'ensemble des bassins d'alimentation des écoles primaires en tenant compte du nouveau portrait de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

Le comité devra déposer un rapport d'étape au Conseil, procéder aux consultations prévues par la LIP suite au dépôt du rapport d'étape et soumettre ses recommandations au plus tard à la fin de janvier 2007.

Après échanges et discussions :

- M. Rino Beaulieu agira comme représentant du secteur Nord
- M^{me} Diane Durand agira comme représentante du secteur de La Baie.

À la suite d'un vote secret,

- M^{me} Ruth Gagnon est élue à la majorité pour représenter le secteur Sud.

ADOPTÉE

CC-2006-316

Demande de révision de décision / Élève de l'école St-Cœur-de-Marie

Madame la Présidente, Liz S.-Gagné, fait la lecture d'une lettre d'un parent adressée à la secrétaire générale demandant la révision d'un transfert d'élève de l'école St-Cœur-de-Marie vers l'école Antoine-de-St-Exupéry, au regard de l'article 9 de la Loi de l'Instruction publique. Les parents évoquent différents motifs justifiant cette demande de révision.

M^{me} Gagné rappelle que ce n'est pas seulement à l'école St-Cœur-de-Marie où il y a des transferts mais dans plusieurs écoles primaires de la Commission scolaire. Afin d'assurer une qualité de services aux élèves, la Commission scolaire doit procéder à des transferts pour une meilleure organisation scolaire.

Des vérifications ont été faites en ce qui a trait à la demande de révision concernant ce transfert et tous les critères ont été respectés ; la directrice générale adjointe, M^{me} Tremblay, explique les démarches entreprises avant de procéder à un transfert d'élève.

**Il est proposé par M. Michel Girard
et résolu :**

DE PROCÉDER à la formation d'un comité de révision de la décision des membres du Conseil des commissaires du 27 juin 2006 (CC-2006-270) concernant les transferts des élèves de l'école St-Cœur-de-Marie.

Ont voté pour : 2

Ont voté contre : 19

REJETÉE À LA MAJORITÉ

La Présidente, M^{me} Gagné, demande aux membres du Conseil des commissaires s'ils maintiennent leur décision au regard des transferts à l'école St-Cœur-de-Marie.

Ont voté contre : 2

Ont voté pour : 19

ACCEPTÉE À LA MAJORITÉ

La présidente confirme donc que la décision est maintenue.

CC-2006-317
*Acceptation / Projet
de découpage des
circonscriptions
électorales scolaires*

ATTENDU le document transmis le 27 juin 2006 par la secrétaire générale pour adoption du projet de révision des limites des 21 circonscriptions électorales du territoire de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay;

ATTENDU que ce projet devra par la suite, à l'intérieur d'une période maximale de 15 jours, être soumis à la procédure de consultation publique conformément à la Loi sur les Élections scolaire (L.R.Q., c. E-2.3);

**Il est proposé par M. Omer Deschenes
et résolu :**

QUE le projet de révision des limites des 21 circonscriptions électorales du territoire de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay soit adopté et qu'il soit soumis à la procédure de consultation publique suivant les dispositions de la loi sur les Élections scolaires.

ADOPTÉE

CC-2006-318
*Engagement /
Conseiller
pédagogique*

ATTENDU le plan d'effectifs 2006-2007 concernant le personnel professionnel adopté au Conseil des commissaires du 9 mai 2006;

ATTENDU les dispositions de la convention collective concernant les mouvements de personnel et la gestion de la liste de priorité;

ATTENDU le résultat de l'affichage de poste n° 06-2006-01;

ATTENDU le résultat favorable du comité de sélection tenu le 6 juillet 2006;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines;

**Il est proposé par M^{me} Diane Tremblay
et résolu :**

DE PROCÉDER à l'engagement de M. Yvan Lévesque, au poste régulier temps plein de conseiller pédagogique dans le domaine des sciences et des technologies au Services éducatifs jeunes, 35 heures par semaine, pour une entrée en fonction prévisible le 21 août 2006.

ADOPTÉE

CC-2006-319
*Engagement /
Conseillère
pédagogique*

ATTENDU le plan d'effectifs 2006-2007 concernant le personnel professionnel adopté au Conseil des commissaires du 9 mai 2006;

ATTENDU les dispositions de la convention collective concernant les mouvements de personnel et la gestion de la liste de priorité;

ATTENDU le résultat de l'affichage de poste n° 06-2006-02;

ATTENDU le résultat favorable du comité de sélection tenu le 13 juillet 2006;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines;

**Il est proposé par M. Bernard Villeneuve
et résolu :**

DE PROCÉDER à l'engagement de M^{me} Julie Palin, au poste régulier temps plein de conseillère pédagogique en adaptation scolaire aux Services éducatifs jeunes, 35 heures par semaine, et ce en remplacement de M^{me} Catherine Gagné. Sa nomination audit poste est conditionnelle à la période probatoire de M^{me} Catherine Gagné au poste de coordonnatrice à l'enseignement primaire. La date prévisible de son entrée en fonction est le 14 août 2006.

ADOPTÉE

CC-2006-320

*Plancher du gymnase
de l'école secondaire
de L'Odyssee/
Dominique-Racine*

ATTENDU la recommandation positive du comité du Service des ressources matérielles;

**Il est proposé par M. Magella Desmeules
et résolu :**

D'ENTÉRINER la décision prise du directeur général d'accorder le contrat de réfection du plancher de Gymnase de l'école secondaire de L'Odyssee/Dominique-Racine au plus bas soumissionnaire conforme, REMOVATION 2006 Inc., pour un montant de 55 379,70 \$ toutes taxes incluses.

ADOPTÉE

CC-2006-321

*Octroi de contrat /
Systèmes d'alarme des
incendies / 11 écoles*

ATTENDU la recommandation positive du comité du Service des ressources matérielles;

**Il est proposé par M^{me} Diane Durand
et résolu :**

D'ACCORDER le contrat d'installation de nouveaux systèmes alarme incendie pour 11 écoles de la Commission scolaire au plus bas soumissionnaire conforme, Électricité du Fjord inc., pour un montant de 184 098,76 \$ toutes taxes incluses en considérant un avenant négatif de 27 450,00 \$ pour le retrait de 2 écoles et de frais d'inspection, ce qui portera le coût du projet à 156 649,31 \$ et de déléguer la présidente, M^{me} Liz S. Gagné et le directeur général, M. Claude Dauphinais, pour signer le contrat.

ADOPTÉE

CC-2006-322

*Octroi de contrat /
Stationnement du
Centre administratif*

ATTENDU la recommandation positive du comité du Service des ressources matérielles;

**Il est proposé par M^{me} Hélène De Champlain
et résolu :**

D'ACCORDER le contrat de réfection et d'aménagement d'un stationnement attendant au Centre administratif au plus bas soumissionnaire conforme, Claveau et Fils Inc., pour un montant de 56 750,52 \$ toutes taxes incluses selon la recommandation de la firme d'ingénieurs BPR Inc. et de déléguer la présidente, M^{me} Liz S. Gagné et le directeur général, M. Claude Dauphinais, pour signer le contrat.

ADOPTÉE

CC-2006-323

Octroi de contrat /

ATTENDU la recommandation positive du comité du Service des ressources matérielles;

**Il est proposé par M^{me} Sylvie Belzile
et résolu :**

D'ACCORDER le contrat de service d'entretien ménager (conciergerie) pour l'école Du Vallon pour les années 2006-2007, 2007-2008, et 2008-2009 au plus bas soumissionnaire conforme, Coop. de Travail Maintenance DEL, pour un montant de 96 715,62 \$ toutes taxes incluses et de déléguer la présidente, M^{me} Liz S. Gagné et le directeur général, M. Claude Dauphinais, pour signer le contrat.

ADOPTÉE

CC-2006-324
Actes d'établissement

ATTENDU les corrections à faire quant à trois actes d'établissement;

**Il est proposé par M^{me} Diane Durand
et résolu :**

D'ACCEPTER l'acte d'établissement de l'école primaire St-Isidore, de l'école secondaire de L'Odyssée et du Centre de formation professionnelle Métallurgie et Multiservices, tels qu'ils ont été déposés.

ADOPTÉE

CC-2006-325
Plan triennal de répartition et de destination des bâtisses

ATTENDU le résultat des diverses consultations;

**Il est proposé par M^{me} Ruth Gagnon
et résolu :**

D'ACCEPTER le plan triennal de répartition et de destination des bâtisses secteurs « jeunes » et « adultes » pour l'année scolaire 2006-2007 tel qu'il a été déposé.

ADOPTÉE

CC-2006-326
Demande de M. Roger Simard / Achat d'une parcelle de terrain près de l'école Marie-Médiatrice

ATTENDU la demande de M. Roger Simard de lui vendre une bordure de terrain de l'école Marie-Médiatrice;

ATTENDU la recommandation positive du comité du Service des ressources matérielles;

**Il est proposé par M. Antonin Simard
et résolu :**

DE VENDRE à M. Roger Simard une bordure de terrain de l'école Marie-Médiatrice (lot n^o. 34, rang B du canton Hébert) pour un montant de 200,00 \$. Cette vente est faite sous condition que M. Roger Simard demeure responsable de retenir les sols par un mur de soutènement et que tous les frais d'arpentage et de notaire soient à sa charge incluant un certificat de localisation pour le terrain de l'école et de déléguer la présidente, M^{me} Liz S.-Gagné et le directeur général, M. Claude Dauphinais, pour signer le contrat.

ADOPTÉE

CC-2006-327
Aliénation du Centre Valin / Propositions

ATTENDU que les trois bâtisses sises au 38, 40 et 44 rue Frontenac ne servent plus à des fins pédagogiques ou administratives;

ATTENDU les propositions déposées par deux organismes;

ATTENDU les échanges et discussions concernant la cession de ces bâtisses;

**Il est proposé par M. Antonin Simard
et résolu :**

DE RETENIR la proposition de : « Habitation populaire du Saguenay », pour un montant de 75 500 \$, le tout conditionnel à l'acceptation par le ministre de l'Éducation et d'autoriser M^{me} Liz Gagné et M. Claude Dauphinais à signer les documents requis à cet effet. De demander, par la même occasion au ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport, de verser dans un fond d'immobilisation spécial le produit de disposition des trois bâtisses. Ce fond devra être utilisé pour le remplacement de bouilloire dans les écoles primaires et secondaires de la Commission scolaire et d'autoriser la Présidente et le directeur général à signer les documents relatifs à cette vente.

ADOPTÉE

M. Rino Beaulieu avait préalablement demandé de se retirer des discussions afin de ne pas être placé en conflit d'intérêt.

CC-2006-328
*Résolution d'appui /
Jeux du Québec hiver
2009*

ATTENDU la volonté de la Ville de Saguenay d'obtenir la finale des Jeux du Québec à l'hiver 2009 en collaboration avec nous, partenaires du milieu;

ATTENDU que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay appuie la démarche de la Ville de Saguenay pour l'obtention de la Finale des Jeux du Québec, hiver 2009;

ATTENDU que la consultation sur les éventuelles dates de la semaine de la relâche pour le calendrier 2008-2009 permettait de dégager un consensus;

ATTENDU l'impact positif qu'apportera, à notre jeunesse, une Finale des Jeux sur les plans sportifs, culturel, économique, vie communautaire et touristique;

ATTENDU que la Finale des Jeux du Québec constitue une occasion unique de mobiliser la population autour d'un projet commun et d'accroître la fierté des citoyens;

ATTENDU que la Finale contribuera à la promotion du sport et de l'activité physique auprès de la jeunesse et pour l'ensemble de la population;

**Il est proposé par M. Bernard Villeneuve
et résolu :**

QUE la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay mette à la disposition de la Ville de Saguenay ses installations au coût estimé de 69 400\$ et qu'elle défraye un montant maximum de 10 000\$ pour tout engagement de personnel additionnel pour la tenue de l'événement.

De façon spécifique, les locaux suivants seront utilisés du 26 février au 8 mars 2009 :

Établissement	Besoins
Polyvalente Charles-Gravel	Gymnases Cafétéria et cuisines 45 locaux de classe
École l'Odyssée / Dominique-Racine	Gymnases

	Cafétéria et cuisine 30 locaux de classe
École l'Odysée / Lafontaine	30 locaux de classe
Centre Laure-Conan	30 locaux Gymnases

ADOPTÉE

CC-2006-329

*Réfection de la cour de
l'école des Quatre-
Vents*

ATTENDU la recommandation positive du comité du Service des ressources matérielles;

**Il est proposé par M. Rino Beaulieu
et résolu :**

D'ACCORDER le contrat de réfection de la cour de l'école des Quatre-Vents au plus bas soumissionnaire conforme Construction Rock Dufour Inc., pour un montant de 139 518,13 \$ toutes taxes incluses et de déléguer la présidente, M^{me} Liz S. Gagné et le directeur général, M. Claude Dauphinais, pour signer le contrat.

ADOPTÉE

CC-2006-330

*Engagements /
Personnel de soutien
en services de garde*

ATTENDU le plan d'effectif 2006-2007 du personnel de soutien en services de garde accepté par l'assemblée des commissaires du 24 mai 2006;

ATTENDU le mouvement de personnel consécutif, conformément à la section III pour le secteur des services directs aux élèves, des dispositions liant au personnel de soutien;

ATTENDU que ces personnes répondent aux critères de qualification requis en services de garde;

ATTENDU que le comité de Service des ressources humaines recommande l'engagement de ces personnes à titre d'employées et employés réguliers à temps partiel, postes cycliques, comme éducateurs et éducatrices en services de garde à compter du 24 août 2006, sous réserve de la période d'essai;

**Il est proposé par M^{me} Diane Perron
et résolu;**

DE PROCÉDER à l'engagement de :

Sandra Duperré	Éducatrice	Ste-Claire	10,00 h/s
Céline Gagnon	Éducatrice	Ste-Claire	10,00 h/s
Francine Martel	Éducatrice	St-C.-de Marie	14,00 h/s
Rosanne L Simard	Éducatrice	St-C.-de Marie	12,75 h/s
Luc Bergeron	Éducateur	De La Pulperie	10,00 h/s
Lise Boudreault	Éducatrice	A.-St-Exupery	16,00 h/s
Éric Brassard	Éducateur	A.-St-Exupery	13,25 h/s
Jessica Bérubé	Éducatrice	A.-St-Exupery	10,75 h/s
France Bilodeau	Éducatrice	L'Horizon	15,00 h/s
Diane Duperré	Éducatrice	F.-A.-Savard	7,50 h/s
Martine Blackburn	Éducatrice	André-Gagnon	7,50 h/s
Caroline Gagnon	Éducatrice	André-Gagnon	7,50 h/s
Pâquerette Dufour	Éducatrice	André-Gagnon	12,50 h/s
Catherine Tremblay	Éducatrice	Des-Q.-Vents	10,00 h/s
Noëlla Lavoie	Éducatrice	St-Isidore	10,00 h/s
Édith Potvin	Éducatrice	Vanier	14,00 h/s
Sophie Camier	Éducatrice	Vanier	10,00 h/s
Marie-Josée Bouchard	Éducatrice	Vanier	10,00 h/s

Guylaine Bouchard	Éducatrice	Notre-Dame	10,00 h/s
Christine Dufour	Éducatrice	Notre-Dame	15,00 h/s
Monique Côté	Éducatrice	N.-D.-Rosaire	10,00 h/s
Chantale Lavoie	Éducatrice	Le Roseau	13,00 h/s
Claire Landry	Éducatrice	Le Roseau	12,00 h/s
Carolina De Ciccio	Éducatrice	Mont-Valin	7,50 h/s
Sylvie Lapierre	Éducatrice	Médéric-Gravel	6,24 h/s
Agathe Tremblay	Éducatrice	Saint-David	10,00 h/s
France Rioux	Éducatrice	F.-A.-Savard	10,00 h/s
Marie-Josée Béland	Éducatrice	La Source	16,00 h/s
Sophie Allard	Éducatrice	La Carrière	10,00 h/s
Hélène Lapointe	Éducatrice	La Carrière	12,00 h/s

ADOPTÉE

CC-2006-331

Lac-à-l'épaule

Après échanges, la tenue du Lac-à-l'Épaule se fera le samedi 14 octobre 2006, les coordonnées de cette rencontre seront transmises aux membres du Conseil des commissaires.

CC-2006-332

*Comité exécutif,
Comité de parents et
comité de services /
Rapports*

Les membres du Conseil ont l'occasion d'obtenir des informations supplémentaires quant aux divers sujets traités lors de la réunion du Comité du Service des ressources matérielles du 20 juin 2006.

CC-2006-333

*Dépôt du projet de
politique sur les
mesures
contraignantes*

Le projet de politique sur « *L'utilisation de mesures contraignantes* » est déposé aux membres du Conseil des commissaires; lors d'une prochaine rencontre, la direction des Services éducatifs jeunes présentera le contenu de ce projet.

CC-2006-334

*Suivi à la demande de
révision des règles
d'octroi de contrats*

Réponse du MELS à la demande de révision des règles d'octroi de contrats; le dossier est à l'étude.

CC-2006-335

*Campagne
publicitaire de la
formation
professionnelle et de la
formation générale /
Automne 2006*

Le directeur général adjoint, M. Yvon Pelletier, commente le dossier publicité, automne 2006, des Services éducatifs adultes et des différents centres de formation professionnelle et de formation générale adultes. Lors d'une prochaine rencontre, on présentera la publicité qui est à l'affiche dans les cinémas de Chicoutimi et de Jonquière.

CC-2006-336

*Variation des effectifs
scolaires*

La directrice générale adjointe dépose et commente le document « *Variation des effectifs scolaires* » secteur des jeunes pour les années 2005-2006 vs 2006-2007.

CC-2006-337

*Formation commune
des Conseils
d'établissement*

M^{me} Christine Tremblay donne des précisions sur les sessions de formation pour les membres des différents Conseils d'établissement; l'invitation sera transmise aux commissaires.

CC-2006-338

*Forum social – Région
02*

M. Omer Deschesnes informe les membres du Conseil de la tenue d'un Forum social de la Région 02 qui se tiendra à Métabetchouan les 22, 23 et 24 septembre prochain.

CC-2006-339

Visite des écoles

M^{me} Sylvie Belzile rappelle la visite des écoles de la Commission scolaire qui aura lieu le samedi 16 septembre prochain.

CC-2006-340

*Vandalisme à l'école
secondaire Charles-
Gravel*

M. Charles-Édouard Gagnon donne des précisions sur le vandalisme qui s'est produit à l'école secondaire Charles-Gravel; il mentionne que les réparations seront effectuées et que l'entrée des élèves se fera comme prévu.

CC-2006-341

Clôture de la séance

**Il est proposé par M. Magella Desmeules
et résolu :**

Que la présente session ordinaire soit close

ADOPTÉE

La présidente

La secrétaire générale